MONTMARTRE ET AIRBNB : ONCLE PICSOU AU PAYS DU NET

A Montmartre, lorsque des immeubles entiers sont loués à l'année sur de courtes périodes comme meublés touristiques par des multipropriétaires ; on est loin de la chambre en trop que l'on loue pour arranger ses fins de mois.

Grâce à son intense travail de lobbying Airbnb, firme championne de l'évasion fiscale, a su gagner une image positive chez certains parisiens.

Pourtant, loin de la promesse d'une économie de partage, ce groupe fomente l'économie de prédation. A Paris 20000 logements ont disparu au profit de la plateforme de location. Cette ubérisation de l'urbain a de nombreuses conséquences : spéculation, loyers plus chers, ségrégation spatiale, standardisation et disparition des commerces, perte d'identité de nos quartiers.

Avec la règle des 120 jours de location et les nombreux contrôles, la Ville de Paris par l'action de notre adjoint au logement, Ian Brossat est vent debout pour défendre le «droit à la ville ».

Aujourd'hui, nous proposons l'interdiction de ce type de location dans les arrondissements centraux, pour ne pas transformer le centre de Paris en musée. La balle est maintenant dans la main du législateur.

Airbnb n'est que la face émergée de l'iceberg : Google, Amazon ou Uber : ces acteurs, plus puissants que des États entendent transformer nos villes en marchés et peser sur les lois pour maximiser leurs profits. Allons-nous les laisser faire ? Un sursaut citoyen, à l'échelle de l'Europe est plus que jamais nécessaire.

Les élu-e-s PCF-FDG du 18e arrondissement

(Ian BROSSAT, Danièle PREMEL, Gerald BRIANT, Nadine MEZENCE, Hugo TOUZET et Catherine BELEM) peuvent vous recevoir à leur permanence le vendredi matin en prenant RDV au 01 53 41 18 75